



Garantie Homme-Clé : assurez la pérennité de votre entreprise

Un constat :

2 entreprises sur 7 disparaissent avec leur dirigeant dans le secteur des PME.



La solution Aon :

la garantie Homme-Clé qui vous apporte les avantages ci-dessous.



La pérennité de votre entreprise :

en compensant une perte du chiffre d'affaires, en disposant d'une trésorerie pour recruter un nouveau collaborateur et en garantissant le rachat des parts pour garder le contrôle de l'entreprise.

La protection de votre patrimoine professionnel :

en garantissant la valeur du patrimoine et en investissant le capital reçu selon les besoins de l'entreprise.

La sécurisation de vos créanciers :

en assumant les charges fixes et engagements financiers.

La déductibilité des primes :

ces primes payées pendant l'exercice sont déductibles de l'impôt sur les sociétés.

Pour un plus d'informations ou un devis sans engagement, contactez :

Rémi Godet-Perron - Responsable Marché du particulier & Petites Entreprises

Tél. : 06 20 15 88 30 • E-mail : remi.godet-perron@aonhewitt.com

Les caractéristiques de la garantie Homme-Clé

Qui est couvert ?

La ou les personnes physiques (dirigeant, actionnaire principal, ingénieur, commercial, ...) considérées comme homme clé.

Pour qui ?

Toute société inscrite au fichier SIREN, soumise à l'impôt sur les sociétés ou au régime fiscal des BIC.

Quelles garanties ?

Un capital garanti en cas de décès suite à un accident ou à une maladie de l'homme clé.

Un capital également garanti en cas d'invalidité permanente et totale de l'homme clé.

En option, le versement d'indemnités journalières en cas d'incapacité temporaire de travail suite à un accident ou à une maladie.

Qui souscrit et perçoit le capital ?

La société.

Quelle fiscalité pour l'entreprise ?

La cotisation versée constitue une charge d'exploitation pour l'entreprise, elle est donc déductible chaque année du résultat imposable.

Quel est le coût ?

La cotisation est fonction des garanties choisies, de leur montant, de l'âge de l'assuré et de différents paramètres calculés pour ajuster au mieux le tarif à vos besoins.

Aon Hewitt

Aon France : siège social | 31-35 rue de la Fédération | 75717 Paris Cedex 15

t +33(0)1 47 83 10 10 | f +33(0)1 47 83 11 11 | w aon.fr

Société de courtage en assurances et réassurances immatriculée au Registre Unique des Intermédiaires d'Assurances sous le N° 07 001 560

SA au capital de 46 027 140 euros | 414 572 248 RCS Paris | N° de TVA intracommunautaire : FR 22 414 572 248

GARANTIE FINANCIÈRE ET ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE CONFORMES AUX ARTICLES L512-7 ET L512-6 DU CODE DES ASSURANCES

